

Infos mairie / p.1

- PLU
- Inclusion numérique
- Tour de France

Infos mairie et Jeunesse / p.2

- Travaux et investissements
- Site Internet
- CCAS
- Rentrée scolaire
- Centre de loisirs

Associations / p.3/4/5

- Inscriptions et aides CCAS
- Forum des associations
- AFR - ROC - Le Perlet - ACCA - Le Paradoxe des simples - Jakoucada - ROC VTT

Divers / p.6

- Info dernière minute
- Agenda
- Memento

L'été s'achève et les enfants ont repris le chemin de l'école le 1^{er} septembre.

Nous commençons une nouvelle année scolaire dans des conditions toujours particulières.

La crise sanitaire n'est pas terminée et nous devons rester vigilants et continuer à appliquer les gestes barrières dans toutes les situations de regroupement : le marché, le Forum des Associations, le Tour de France...

C'est en effet une première pour notre commune : le 15 septembre, les coureurs du Tour vont monter « la côte de Revel » de Domène aux Faures en moins de 20 minutes ! Les enfants de l'école participeront à l'évènement. Espérons que le temps soit de la partie afin que la fête soit complète.

Je vous souhaite à tous une bonne reprise.

Coralie Bourdelain, Maire de Revel

Infos mairie

PLU

Le projet de PLU arrive à son terme, l'enquête publique est terminée et la commissaire enquêtrice a rendu ses conclusions. Afin de rendre exécutoire ce document d'urbanisme le Conseil Municipal délibèrera sur son approbation en séance publique le 10 septembre à 20h30.



Plan Inclusion numérique

La mairie de Revel, en partenariat avec la CCG, accompagne dès la rentrée la mise en place d'ateliers informatiques. Animés par des bénévoles de la commune, ces ateliers s'adressent à tous pour apprendre à mieux maîtriser l'informatique : utilisation d'internet, connexion aux sites administratifs, gestion de photos ou de mails.

Si vous souhaitez être accompagné dans la réalisation de démarches administratives précises, vous pouvez également prendre contact avec l'accueil de la mairie : 04 76 89 82 09.

Un élu vous accueillera sur un stand présentant ce dispositif le **samedi 5 septembre** sur le forum des associations.

COMMUNICATION : Tour de France

Le Tour de France passera à Revel le **mardi 15 septembre 2020** entre 13h30 et 16h00. Pour la sécurité des coureurs, des organisateurs et du public, la RD11 sera fermée à la circulation des véhicules et des cycles entre 13h30 et 16h00 sur toute la montée entre Domène et Revel. Tous les accès par voies communales seront fermés. Le stationnement sera interdit en agglomération entre 7h00 et 17h00. La circulation piétonne sur la RD11 sera interdite entre 13h30 et 16h00 en agglomération. Merci de votre compréhension et de votre civisme.

Le public devra respecter les directives préfectorales relatives aux gestes barrières notamment le port du masque obligatoire..

Projet tiers-lieu
Votre avis nous
intéresse !
Merci de répondre
au questionnaire
ci-joint.

Travaux et investissements de l'été

Cet été le monument aux morts a été nettoyé et un traitement anti mousse a été fait par l'entreprise Jean Piney pour un montant de 904,80€.

La clôture de l'Espace Guimet qui surplombe la départementale a été refaite en panneaux rigides afin de sécuriser la zone et de faciliter l'entretien par les services techniques. C'est l'entreprise Artivert Yannick Guillot qui a réalisé les travaux pour un montant de 4488€ .

Dans la cour de l'école un abri vélo va être mis en place. La dalle a été réalisée pendant les vacances et les arceaux ont été posés. Le toit sera fait ultérieurement. Par ailleurs la commission travaux étudie un projet d'aménagement des toilettes publics et d'abri vélo sur la place du village.

Nous avons acheté un réfrigérateur et un congélateur pour la cantine pour un montant de 2820€.

Des travaux ont été entrepris à la cabane du Berger à La Pra. Un article détaillé paraîtra dans le prochain Revel-Dialogue.

La commission Travaux

Site Internet de Revel

Vivre à Revel : Artisans et prestataires de services

Il convient que le site de la Mairie soit mis à jour régulièrement.

A ce titre nous demandons à **tous les professionnels œuvrant, ou ayant leur siège social sur REVEL** de mettre à jour leurs coordonnées, préciser leur activité principale pour ceux qui sont déjà en ligne; mais aussi à tous les nouveaux qui désirent s'y trouver de nous fournir les éléments.

Nous compilerons et classerons les éléments par type de professions sur l'onglet VIVRE À REVEL.

Envoyer vos coordonnées à l'adresse :
revel-dialogue@revel-belledonne.com

CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) assure la gestion de certains services municipaux liés à la solidarité envers les plus petits (aide au quotient pour la garderie, ...), les élèves du primaire (aide au quotient pour l'accueil périscolaire et la restauration scolaire...), les jeunes (Aide aux activités, chèque ado...) et les aînés (portage de repas, animations diverses, transport...). Il s'occupe également de prestations liées à ces publics (aides aux transports scolaires, aides aux vacances avec les "coup de pouce", "projet passion"...), peut ponctuellement aider les plus démunis ou les personnes en difficultés passagères et enregistre les demandes de logements sociaux. Il fait enfin le lien avec les services d'autres collectivités locales (Intercommunalité) et de l'Etat pour le suivi des dossiers d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (aide sociale, téléalarme...).

A Revel , la composition du Conseil d'Administration pour le mandat 2020/2026 est la suivante :

Membres du Conseil Municipal: Coralie BOURDELAIN, Maire, Présidente, Sandrine GAYET, élue, Vice-Présidente, Patrick HERVÉ élu, Caroline DRIOL, élue, Cathy PELOSO, élue

Membres nommés représentants du domaine social : Hélène BOUSSANT, Club du Perlet - Nicolle ANGELIER, ADMR - Amandine GAGNAIRE, Péri et para- scolaire - Frank GENEVAUX, AFR - Geneviève COURSIMAULT, AFEPAEIM

Pour prendre Rendez-Vous, merci de vous adresser au 04 76 89 82 09



Enfance / jeunesse

ÉCOLE ET PÉRISCOLAIRE :

RENTREE SCOLAIRE : **Mélanie, ATSEM**, nous quitte pour d'autres horizons après 12 années de service. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouveaux projets professionnels. **Bienvenue à Gisèle**, familière de l'école où elle occupait un poste d'AVS, qui la remplace.

Centre de loisirs 3-13 ans du Balcon de Belledonne :

Pour les vacances d'automne du 19 au 30/10/2020 : Date de début des inscriptions : **7 septembre.**

Renseignements et inscriptions auprès de Lucie De Oliveira :
Ideolivera@le-gresivaudan.fr

Ligne directe 04 76 97 92 82 - 06 02 44 85 14

Inscription aux activités et aides du CCAS

Aide aux familles selon Quotient Familial

Le CCAS maintient l'aide au quotient familial (1/3 du coût de l'activité) aux conditions suivantes :

- familles dont le quotient familial de la CAF est inférieur ou égal à 890€
- enfants de moins de 18 ans au jour de l'inscription
- pour une activité par année scolaire et par enfant
- pour les activités proposées par le ROC, l'AFR, le ROC VTT et MAB

Vous pouvez passer en mairie avant le Forum des Associations avec votre justificatif de quotient familial, afin d'obtenir l'attestation à remettre à l'association choisie le jour de l'inscription.

Chèques ados

Pensez également à venir chercher en mairie avant le Forum des Associations les "chèques ados" pour les jeunes de 12 à 18 ans (né.e.s entre 2003 et 2008 inclus).

La mairie tiendra également un stand lors du Forum des Associations, pour la remise de ces aides aux personnes qui n'auraient pu passer en mairie plus tôt.

AFR

La période de confinement, avec l'arrêt des activités en « live », a été compliquée à gérer pour le bureau de l'AFR.

Certains intervenants ont reporté leurs cours, parfois jusqu'au mois de juillet. D'autres ont proposé des cours à distance pour pouvoir maintenir les activités, maintien important pour les adhérents en cette période d'isolement.

Nous avons eu un retour positif de la plupart des participants, et nous les remercions d'avoir accepté cette adaptation. Nous remercions également chaleureusement les intervenants pour leur engagement et leur inventivité.

Cette année, nous avons fait le choix de rembourser les cours non effectués, ou de délivrer un avoir à valoir sur les inscriptions 2020/2021, au choix des adhérents. Nous ne pouvons malheureusement pas garantir que cela sera toujours faisable.

Un grand merci à tous pour votre compréhension. Portez-vous bien et RDV en Septembre !

ROC

ROC Karaté

Précisions sur les règles liées au contexte Covid pour la rentrée 2020-2021

Après un début d'année 2020 perturbé dans la pratique de notre discipline (suspension des cours puis reprise partielle en juin) nous préparons avec enthousiasme mais rigueur la rentrée 2020-2021.

Evidemment, étant donné le contexte, nous nous devons de définir et de faire appliquer certaines règles et consignes. Celles-ci sont issues de celles définies par le Gouvernement ainsi que les compléments fournis par la Fédération Française de Karaté.

« Depuis le 11 juillet, le Ministère des Sports a autorisé la reprise des sports de combat sous toutes leurs formes au niveau amateur et en pratique de loisir sur l'ensemble du territoire exceptés Mayotte et la Guyane. »

Il est donc possible de pratiquer le karaté sans restriction en matière de distanciation physique ou de nombre de pratiquants. Cependant il est nécessaire de maintenir un niveau de vigilance important en respectant les gestes barrières essentiels que sont les principes d'hygiène corporelle, notamment le lavage des mains.

De ce fait à l'entrée de la salle de l'Oursière, du gel hydroalcoolique sera mis à disposition pour que chaque pratiquant se nettoie les mains. Le masque n'est pas obligatoire pour les enfants jusqu'à 11 ans. Il est obligatoire pour les enfants de plus de 11 ans et les adultes à l'arrivée dans la cour de l'Oursière, puis à l'entrée dans la salle et enfin à la sortie de la salle. Cependant il pourra être retiré sur indication du professeur pendant la pratique et en fonction des exercices pratiqués.

Enfin nous rappelons, et tout particulièrement cette année, qu'un certificat médical daté d'après le 01/08/2020 et autorisant la pratique du Karaté est **OBLIGATOIRE** pour pouvoir pratiquer. De plus la prise de licence pendant le Forum des Associations et au plus tard au premier cours est également **OBLIGATOIRE. Sans cela nous serons amenés à refuser l'accès aux cours.**

Pour finir sur quelque chose de plus agréable ... toute l'équipe du ROC et des enseignants sera ravi d'accueillir les anciens pratiquants ainsi que les nouveaux. La pratique du Karaté et du sport en général a certainement un apport bénéfique dans ces temps perturbés. Restons motivés et solidaires !

Jean-Marc Belleville pour le ROC et les enseignants du Karaté

Club Senior LE PERLET Revel St Jean le Vieux

Depuis le mois de mars, les activités du Perlet ont été mises en sommeil. Cependant en juillet, les randonnées pédestres et la pétanque ont repris en respectant les mesures de distanciation.

En septembre nous proposons des visites de musées :

- Jeudi 17 septembre au musée de Grenoble :

GRENOBLE ET SES ARTISTES AU XIXe SIÈCLE

- En prévision, visite du musée de l'informatique « ACONIT »

Du 6 au 13 septembre, à ce jour le séjour dans le Queyras est maintenu.

L'AG du Perlet aura lieu le **10 octobre 2020**.

ACCA : La chasse à REVEL.

Date d'ouverture de la chasse :

Dans l'Isère :

L'arrêté préfectoral a fixé **l'ouverture générale de la chasse au dimanche 13 septembre 2020 et une fermeture générale au 28 février 2021**.

Il n'y a aucune chasse en Isère les vendredis y compris si c'est un jour férié.

A Revel :

Le bureau de l'ACCA écourte la saison de chasse et ramène la date de fermeture au dimanche 17 janvier 2021.

La chasse est ouverte le lundi suivant l'ouverture (le 14 septembre). Pas de chasse en forêt tous les autres lundis.

LES BATTUES : Elles se déroulent en forêts.

Les jours de battue sont les mardis, jeudis, samedis et dimanches. Elle se pratique en équipe placée sous la responsabilité d'un chef de battue. Pendant l'action de chasse des panneaux portant la mention « CHASSE EN COURS » sont placés aux principaux accès.

Si vous rencontrez en forêt des panneaux « chasse en cours » évitez cette zone. Une battue ne dure que quelques heures. En forêt, les jours de battues, nous vous conseillons de porter un habit de couleur vive afin que les chasseurs puissent vous apercevoir immédiatement. Si nécessaire signalez votre présence vocalement et sortez rapidement de la zone.

La sécurité est le souci majeur des adhérents de L'ACCA.

Chaque chasseur et responsable de battue ont suivi une formation spécifique sécurité afin d'éviter les comportements dangereux.

EN MONTAGNE : C'est une chasse dite « à l'approche » elle se pratique par équipe de deux chasseurs. C'est une chasse de précision qui se déroule en secteurs découverts, hors de la fréquentation des randonneurs.

Le prélèvement d'un chamois ou d'un mouflon se fait en fonction d'un plan de chasse préfectoral qui détermine le type de gibier en fonction de son âge et de son sexe. Un bracelet est immédiatement posé sur l'animal prélevé et un contrôle strict est effectué.

Pour tout savoir de la chasse à REVEL:

- Les différents types de chasse,
- le plan de chasse
- connaître les règlements et la législation qui régissent l'ACCA de Revel,
- ses animations et ses conseils
- découvrir la faune de Belledonne,
- contacter le bureau

Rendez-vous sur son site internet :
www.accarevelbelledonne.com





Le Paradoxe des Simples

Une nouvelle année associative débute et nous sommes heureux de poursuivre avec vous l'aventure du bien-être et de la santé au naturel ultra locale !

Le Paradoxe des Simples proposera les **adhésions annuelles** (période du 1^{er} septembre au 31 août) au forum des associations. Cette année deux types d'adhésions sont possibles :

- **Adhésion individuelle : 20€**
- **Adhésion famille** (vivant sous le même toit) : **35€**
- Cette adhésion permet de participer à toutes les activités :
- **Ateliers** : cuisine, cuisine sauvage, kéfir, diététique et bien d'autres en fonction de la saison, de l'inspiration et des intervenants. Les ateliers ont lieu une fois par mois minimum. Tarif libre ou à prix coûtant.
- **Formations et stages** : botanique, phytothérapie, aromathérapie, cosmétique, fabrication de savons, semaine Falun Dafa etc. Ces sessions ont lieu une fois par trimestre minimum. Tarif libre ou à prix coûtant.
- Accès à la **bibliothèque** gratuite sur le thème de la santé au naturel.
- **Conseils** personnalisés lors des achats à **l'herboristerie**.
- **Autres activités** : à consulter sur le site Internet de l'association.

Nouvelle activité.

Une activité **hebdomadaire** est proposée cette année : **le Kundalini yoga**. Les cours auront lieu les **jeudis de 18h30 à 20h en salle bleue**. Ils seront assurés par Frédéric Bonhomme, professeur de yoga : "Le Kundalini Yoga est constitué de pratiques corporelles (asanas) dynamiques et statiques, d'exercices respiratoires (pranayama) variés et parfois sophistiqués, de visualisations, et de l'utilisation des fermetures (bandha et moudra) permettant de concentrer souffles et énergies. Il intègre la relaxation ainsi qu'un très large éventail de méditations, de chants et de répétitions de sons sacrés (mantras). La pratique agit sur la circulation de l'énergie vitale, appelée Kundalini par les yogis, qui s'en trouve activée pour un meilleur équilibre physique et mental". Tarif : 215€ pour l'année.

Première séance d'essai gratuite. En raison des mesures sanitaires actuelles : tapis de yoga individuel requis (nous achèterons des tapis pour vous, si besoin).

Les activités sont proposées toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires (sauf le yoga).

Assemblée générale.

Nous avons dû réaliser l'AG à huis clos pendant le confinement. Nous espérons pouvoir réaliser un "remake" avec vous tous dans le courant de l'automne. Sinon, nous ferons du "2 en 1" en avril 2021.

Au plaisir de vous retrouver !

Plus d'informations et contact :
Axelle Legrand : 06.78.73.95.39
Contact@le-paradoxe-des-simples.fr
<https://le-paradoxe-des-simples.fr/>



JAKOUKADA : la Batucada Revéloise

Vous aimez la percussion, même débutant ? Rejoignez la JAKOUKADA de Revel !

Dans une ambiance décontractée et conviviale les répétitions se déroulent le **vendredi soir de 20h30 à 22h00** salle de l'Oursière.

Pour plus d'infos contactez Jaco au 06.81.88.19.92
Le président J.C. MERLIER

ROC VTT

Après les séances du printemps, les cours de VTT reprendront le **samedi 19 septembre** pour les enfants (à partir de 6 ans) et les jeunes, les inscriptions se feront lors du forum des associations le samedi 5 septembre, au stand du ROC VTT.

Rendez-vous également le **dimanche 27 septembre** à Freydières, pour assister à la manche de la Coupe Rhône-Alpes de vélo trial organisée par le ROC VTT, avec la présence des meilleurs pilotes Français (et pour manger des crêpes).



Les manifestations prévues sont maintenues en respectant néanmoins les directives de la Préfecture notamment le port du masque sur les espaces publics à partir de 11 ans ; en intérieur mais aussi en extérieur comme pour le marché, le forum des associations, le tour de France.

Cette situation peut changer en fonction de l'évolution sanitaire locale, nous ne manquerons pas de vous en communiquer les modifications.

Les petites annonces sont visibles sur : www.revel-belledonne.com

N'hésitez pas à poster les vôtres : covoiturage, emploi, stages, matériel, équipements, services à la personne, troc, échange de services...

Brèves n°19 / Septembre 2020

Responsable de publication : Patrick HERVE

Comité de rédaction : Coralie Bourdelain, Dominique Capron, Stéphane Mastropietro, Mireille Berthuin

Mise en page : Isabelle Berneron

Date limite dépôt articles pour le Revel Dialogue de novembre : dimanche 4 octobre 2020.

Envoyez vos articles à revel-dialogue@revel-belledonne.com

Agenda

Samedi 5 septembre

- Forum des associations / Cour école primaire / 9h-12h

Mardi 15 septembre

- Passage du Tour de France

Jeudi 10 Septembre

- Conseil municipal / 20h00

Du 6 au 13 septembre

- Semaine des randonneurs / Club Le Perlet

Mardi 22 Septembre

- AG ADMR / Salle du Conseil / 20h-22h

Dimanche 27 septembre

- Coupe Rhône Alpes Vélo Trial / ROC VTT / Freydières

Mardi 29 septembre

- AG APE / Salle du Conseil / 20h-22h

Samedi 3 Octobre

- Fête de la pomme / APPAR / Place mairie et huilerie

Dimanche 4 Octobre

- Le Chaudron ambulant / Le Grésivaudan / Salle Oursière

Samedi 10 Octobre

- AG Le Perlet / Salle du Conseil / 9h-12

Samedi 17 Octobre

- Spectacle Emoovoir / Le Grésivaudan / Salle Oursière / 20h

WE 14 et 15 novembre

- WE Théâtre / AFR / Salle Oursière

Dimanche 29 Novembre

- Marché des Créateurs / Groupe Habitants / Salle Oursière

Memento

Secrétariat

Tél. : 04 76 89 82 09

Email : mairie@revel-belledonne.com

Ouverture au public

Lundi : 13h30 - 17h00

Mardi : 14h00 - 19h00

Mercredi : 08h30 - 11h30

Vendredi : 14h00 - 18h00

Services Techniques

Tél. : 04 76 00 90 67

services-techniques@revel-belledonne.com

Cantine et Garderie

Tél. : 04 76 89 82 78

Email cantine : cantine@revel-belledonne.com

Email garderie : garderie@revel-belledonne.com

Infos pratiques EDF-GDF

Accueil téléphonique : 0 810 668 284

Urgence Électricité : 0 810 333 438

Bibliothèque Municipale

Tél. : 04 76 89 86 45

Lundi : 16h-18h (sauf vacances scolaires)

Mercredi : 17h-19h (sauf vacances scolaires)

Samedi : 10h-12h

Site Web

Retrouvez toutes les informations de contacts sur

<http://revel-belledonne.com/mairie>



Activités AFR 2020-2021

Les horaires, les salles et les tarifs sont susceptibles d'évoluer en fonction des inscriptions au forum. Le maintien même d'une activité peut également être fonction du nombre d'inscrits. Merci de votre compréhension.

Une adhésion de 26 € sera demandée en plus du prix des activités (une seule adhésion par famille).

Les documents d'inscription et le programme définitif des activités seront à votre disposition sur le site internet de Revel www.revel-belledonne.com/afr à partir du 31 août.

Activité	Intervenant	Public	Horaires	Lieu	Cotisation
DANSE CLASSIQUE	<i>Isabelle ALLEMANY</i>	Enfants 5-7 ans 8-10 ans	Lundi 16h30-17h15 17h15-18h15	Oursière	160 €
HIP HOP BREAKDANCE	<i>Luka</i>	Enfants + de 8 ans Ados	Mardi 18h-19h Mardi 19h-20h30	Salle Bleue	190 €
MODELAGE TERRE	<i>Véronique CAMPILLO</i>	Enfants	Vendredi 16h30-18h	Salle Orange	300 €
CIRQUE	<i>Atelier du mouvement</i>	Enfants 4-6 ans 6-12 ans	Mercredi 9h30-10h45 10h45-12h	Oursière	210 €
THEATRE	<i>Chantal FOUCHER</i>	Ados 8-10 ans 6-8 ans Pré-ados Lycéens	Mercredi 13h30-14h30 14h30-15h30 15h30-16h-30 16h30-17h30 1 Samedi sur 2 10h30-12h30	Freydane	190 €
FENDELKRAIS	<i>Laure Meneau</i>	Enfants	Jeudi 16h30-18h	Oursière	210 €
MEDITATION	<i>Patrick VALLON</i>	Adultes	Mardi 19h-20h Mardi 20h15-21h15	Freydane	200 €
GRAVITY YOGA	<i>Francesca FILATONDI</i>	Adultes	Mercredi ou Vendredi	Salle bleue	230 €
SALSA	<i>Autogéré par les danseur(se)s</i>	Adultes non débutant En couple de préférence	Lundi 19h-21h30	Salle Bleue	Adhésion à l'AFR seulement
AQUARELLE	<i>Frédérique SIRVENT</i>	Adultes	Jeudi 1 semaine sur 2 14h-16h	Salle Orange	210 €
THEATRE	<i>Chantal FOUCHER</i>	Adultes	Lundi 1 semaine sur 2 20h30-22h30	Freydane	130 €
MODELAGE TERRE	<i>Atelier libre</i>	Adultes	Dimanche matin	Salle orange	120 €

MUSIQUE

Activité	Intervenant	Public	Horaires	Lieu	Cotisation
GUITARE	<i>Monica HOENLE</i>	Enfants/Ados	Cours individuels de 30mn	A définir	600 €
INITIATION GUITARE	<i>Monica HOENLE</i>	Débutants	Cours par 2 de 45 mn	A définir	430 €
GUITARE Cours d'ensemble	<i>Monica HOENLE</i>	Enfants	Cours collectif de 1h tous les 15j Mercredi 18h-19h	A définir	80 €
PIANO	<i>Ekaterina</i>	Enfants/Adultes	Cours individuels de 30mn Mercredi (horaires à définir avec la professeure)	Salle de musique de la Cure	650 €
Solfège	<i>Ekaterina</i>	Enfants	Cours collectif durée 1H Mercredi (horaire à définir)	Salle de musique de la Cure	Env. 200 € Selon le nombre d'inscrits
BATTERIE	<i>Xavier MAYORGAS</i>	Enfants/Adultes	Cours individuel 30mn à définir	Route des eaux chez Xavier	450 €
BASSE	<i>Xavier MAYORGAS</i>	Adultes	Cours individuel à définir	Route des eaux chez Xavier	450 €
COACHING DE GROUPE	<i>Xavier MAYORGAS</i>	Ados/Adultes	A la carte	Route des eaux chez Xavier	50 € /h par groupe
MAO (Musique Assistée par Ordinateur)	<i>Xavier MAYORGAS</i>	Ados/Adultes	Cours d'1h par semaine ou par quinzaine	Route des eaux chez Xavier	30 € /h
PERCUSSION/VOIX	<i>Jocelyne CONDAT</i>	Ados/Adultes	Lundi 18h45-20h	Freydane	210 €

Des stages pourront en outre être proposés tout au long de l'année. Une communication sera effectuée par mail sur la liste de diffusion revel-infos@listes.revel-belledonne.com et par affichage dans la commune.

AGE	LIEU DE PRATIQUE	Contact ROC	TARIFS	HORAIRES	REMARQUES	
R.O.C. 2020-2021						
Voici les activités ROC pour cette saison 2020/2021. Inscriptions à partir de 9h00 samedi 05 septembre place de la mairie.						
Cette année, en cas d'annulation des cours à cause du COVID-19, les cours supprimés seront remboursés au prorata en fin d'année.						
Cette année encore, les activités sont reconduites avec des tarifs constants.						
Reconduction Gym Pilates le lundi soir 19h30/19h30 et 19h30/20h30, limité à 2 groupes de 12 personnes max, priorité à ceux déjà inscrits l'année dernière						
Nouveau creneau de Gym Pilates Mardi soir 20h00/21h00 groupe limité à 12 personnes maximum						
Exceptionnellement cette année, La carte ROC, d'une valeur de 10 euros ou 30 euros, est offerte						
Vous êtes invités à venir participer à l'AG du ROC qui aura lieu le Vendredi 27 novembre salle oursière à 20h30.						
Sportivement, le ROC						
ACTIVITES REGULIERES	AGE	LIEU DE PRATIQUE	Contact ROC	TARIFS	HORAIRES	REMARQUES
LUNDI						
YOGA DYNAMIQUE de soirée	adultes H et F	espace Guimet, salle bleue	Lyliane CHABAUD	215 euros / an	19h30 - 20h00	Debut le Lundi 21/09 (premier essai gratuit) Tel : 06 32 10 28 88)
PILATES débutants	adultes H et F	Salle de l'Oursière /Grange Freydane	Julie PICARD	150 euros / an	19h30 - 19h30	Debut le Lundi 14/09 (12 personnes max)
PILATES débutants	adultes H et F	Salle de l'Oursière /Grange Freydane	Julie PICARD	150 euros / an	19h30 - 20h30	Debut le Lundi 14/09 (12 personnes max)
MARDI						
KARATE	7 - 9 ans	Salle de l'Oursière	Jean-Marc BELLEVILLE	45 euros / an (+37 licence)	17h45 - 19h45	Debut le Mardi 22 septembre / Licence ET certificat médical obligatoires (a fournir au plus tard, lors du 1er cours)
GYM ABDO FESSIERS	15 ans +	Salle de l'Oursière	Lyliane CHABAUD	50 euros / an	19h00 - 20h00	Debut le Mardi 22septembre / cours mixte
PILATES	adultes H et F	Salle de l'Oursière	Lyliane CHABAUD	150 euros / an	20h00 - 21h00	Debut le Mardi 22 septembre / cours mixte (12 personnes max)
MERCREDI						
KARATE	10 - 14 ans Jusqu'à ceinture bleu-marron	Salle de l'Oursière	Jean-Marc BELLEVILLE	75 euros / an (+37 licence)	19h00 - 19h00	Debut le Mercredi 23 septembre / Licence ET certificat médical obligatoires (a fournir au plus tard, lors du 1er cours)
KARATE	(15 ans et +) ou (Ado ceinture marron et +)	Salle de l'Oursière	Jean-Marc BELLEVILLE	95 euros / an (+37 licence)	19h00 - 20h30	Debut le Mercredi 23 septembre / Licence ET certificat médical obligatoires (a fournir au plus tard, lors du 1er cours)
JEUDI						
YOGA MATINAL pour une journée en forme	adultes H et F	Espace Guimet, salle bleue	Lyliane CHABAUD	170 euros / an	6h45 - 7h45	Debut le jeudi 24 septembre (possibilité premier essai gratuit, Tel :06 32 10 28 88)
GYM EN FORME	adultes H et F	Espace Guimet, salle bleue	Lyliane CHABAUD	90 euros / an	8h30 - 9h30	Debut le jeudi 24 septembre (possibilité premier essai gratuit, Tel :06 32 10 28 88)
KARATE	Groupe compétition (après validation)	Salle de l'Oursière	Jean-Marc BELLEVILLE	voir mercredi adulte ou ado	19h00- 20h30	Debut le jeudi 24 septembre / Licence ET certificat médical obligatoires (a fournir au plus tard, lors du 1er cours)
 VENDREDI						
KARATE	10 - 14 ans ou jusqu'à ceinture bleue	Salle de l'Oursière	Jean-Marc BELLEVILLE	voir mercredi ado 10-14	19h00 - 19h00	Debut le Vendredi 25 septembre / Licence ET certificat médical obligatoires (a fournir au plus tard, lors du 1er cours)
KARATE	(15 ans et +) ou (Ado ceinture marron et +)	Salle de l'Oursière	Jean-Marc BELLEVILLE	voir mercredi adulte	19h00 - 20h30	Debut le Vendredi 25 septembre / Licence ET certificat médical obligatoires (a fournir au plus tard, lors du 1er cours)
SAMEDI						
ESCALADE Automne	6 ans - 71 ans	Sites d'escalade en extérieur ou en salle si mauvais temps : cette année les frais d'entrée "espace vertical" sera a votre charge	Laurent TESTARD	109 euros / 5 séances adultes 95 euros / 5 séances enfants<18ans	14h00 - 16h30	cycle automne - 3 séances demi journée, les samedis 26/09 3/10, 10/10 et journée complète du samedi 17/10 DATES A CONFIRMER (sous réserve de constitution de groupe) (Demi-J : 13h30-18h et journée complète : 9h-17h30)
SPELEO	12 ans - 71 ans	plusieurs sorties tout niveaux automne hiver à programmer	Laurent TESTARD	A définir fonction des effectifs		
Au dessous d'un certain nombre d'inscrits, les activités pourront être annulées						
Certaines activités ne peuvent accueillir qu'un nombre limité de personnes. L'ordre des inscriptions sera retenu						